
AVIS D'INFORMATION

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2021

En application des dispositions des articles L. 3312-1 et D. 3312-12 du code général des collectivités territoriales,

le rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2021, présenté au Conseil départemental et débattu lors de la session du 17 décembre 2020,

est mis à disposition du public et peut être consulté :

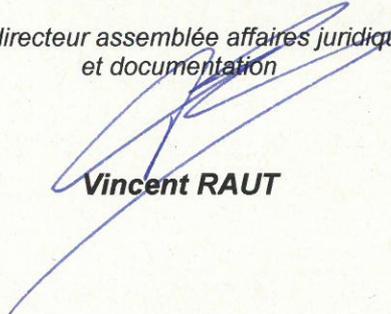
- sur place, en version papier, à l'accueil de Hôtel du Département, 1 avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 RENNES CEDEX;

- sur le site internet du Département en version numérique à l'adresse suivante :
www.ille-et-vilaine.fr

A Rennes, le 23 décembre 2020

Pour le Président et par délégation,

*Le directeur assemblée affaires juridiques
et documentation*



Vincent RAUT